



Fédération Syndicale Unitaire
Section départementale du Jura
76 rue Saint Désiré
39 000 Lons-le-Saunier
Tel : 03 84 47 12 64 - Courriel : fsu39@fsu.fr

Communiqué de presse

Carte scolaire second degré : l'IA doit revoir sa copie !

Le Comité Technique Spécial Départemental s'est réuni jeudi 30 janvier 2014 pour examiner les moyens attribués à chaque collège du Jura pour la rentrée 2014. Au vu des premiers éléments, la FSU peut d'ores et déjà affirmer qu'ils sont insuffisants et absolument pas à la hauteur des enjeux fixés par le ministre lui-même : lutte contre l'échec scolaire, relance de l'éducation prioritaire... Alors même que l'enquête PISA révélait en décembre 2013 un creusement des inégalités scolaires.

Ainsi pour financer l'arrivée de 500 élèves dans les lycées de l'Académie, le rectorat choisit de prendre des postes aux collèges, lycées professionnels et sur les moyens de remplacement. Dans ce jeu de dupes, les collèges du Jura doivent rendre 7 emplois. Pour ce faire, l'inspecteur d'académie choisit de supprimer les seuils maximum d'élèves par classe, multipliant les classes de 28 élèves et plus notamment en 6^e et 5^e alors qu'il affirme avoir une attention particulière pour ces niveaux ! Ainsi 13 classes devraient être supprimées dans les collèges du Jura à la rentrée 2014. 40% des collèges jurassiens cumuleront toutes les difficultés : classes à effectifs pléthoriques sur plusieurs niveaux, perte de divisions, baisse des moyens. Tous les types d'établissement sont touchés : urbains ou périurbains (L'Arc à Dole, Rouget de Lisle à Lons, Champagnole, Tavaux...), ruraux de taille moyenne (Bletterans, Chaussin, Poligny...) ou de petite taille (Orgelet, Saint Amour...). Horaires à minima, suppression de 13 divisions, nombreux établissements avec plusieurs niveaux très chargés, on est loin de conditions de travail, d'apprentissage et d'enseignement qui permettent à tous les élèves de réussir. La justification d'une dotation départementale clairement insuffisante par un «effort national» sur la formation des futurs enseignants et la refonte de l'éducation prioritaire ne passe pas. Certes, le rétablissement de cette formation et cette refonte sont nécessaires mais surement pas au détriment des autres établissements et de l'ensemble des collégiens. La FSU continue d'être porteuse d'une politique ambitieuse qui permette à la fois la réduction des inégalités scolaires et sociales et la réussite de tous. Il est urgent de la mener enfin !

La répartition des moyens aux collèges du Jura a été rejetée par l'ensemble des organisations syndicales par un vote contre unanime (FSU - SGEN-CFDT - UNSA éducation). L'inspecteur d'académie doit donc revoir sa copie et un nouveau Comité technique est convoqué jeudi 6 février 2014.

Contact : Laure FLAMAND 06 42 32 99 16